



Lien su relevé de notes pour frais non payés

Par **camille Lefe**, le **12/07/2018** à **17:08**

Mon fils vien de passer son BAC dans un Lycee francais en afrique. Mes 3 enfants y ont fait toute leur scolarité. Cette annéa cause de problèmes de santé nous n'avons pa pu payer les frais mais nous sommes prêts a repayer par mensualités. Tout d'abord l'école nous a menacés d l'interdire d'écrire ses examens du bac a ensuite autorisé qu'il puisse écrire et maintenant refuse de donner ses notes et son diplome ce qui ne lui permet pas de s'inscrire dans une université et lui fera perdre une année entière! A mon avis ce n'est pas légal et ensuite ce n'est pas à notre fils de payer. Ce n'est pas écrit dans le reglement que nous avons signé. Ils ont régulièrement mis nos enfants dehors dont une de nos fille 6 semaines avant de passer le bac alors que nous demandios 3 semaines pour payer. Malgré tout nous y sommes parvenu et ne regrettons pas l'enseignement reçu. Une de nos filles a terminé avec mention TB et notre fils mention AB. Merci de nous éclairer.